

## **Le terrain de la recherche en sciences humaines et sociales.**

### **De la pratique à l'analyse théorique.**

Aujourd'hui, l'idée que le terrain est indispensable en sciences humaines et sociales ne fait plus débat. Depuis ses débuts à la fin du XIXe siècle<sup>1</sup>, sa pratique est progressivement consacrée comme partie intégrante et incontournable du processus de production de savoirs scientifiques. Les approches, méthodes et théories reçues en héritage des pères fondateurs de nos disciplines respectives ont donné au terrain et à sa pratique un caractère de « rite » sans lequel le chercheur perd toute légitimité pour parler ou produire une vérité scientifique sur la société ou la réalité sociale qui l'intéresse<sup>2</sup>.

C'est donc, peut-on dire, le rapport au terrain qui donne sens aux sciences humaines et sociales et qui marque, pour le cas des sciences de l'Homme, le passage de ce qu'on a appelé « l'anthropologie de cabinet », faite à partir de données de seconde main, à l'anthropologie de terrain (*fieldwork*) de plus ou moins longue durée faite d'observations, d'entretiens et d'immersion culturelle<sup>3</sup>. C'est la fameuse « autoréférentialité dont parle Mondher Kilani au sujet de Malinowski et qui pourrait être déclinée en « j'y étais, je peux en parler »<sup>4</sup>. Toutes les sciences humaines et sociales ont intégré le terrain qui, par ailleurs, est étendu à la documentation livresque (la littérature romanesque comme terrain) et au monde virtuel des ressources internet.

Aujourd'hui, de nombreuses réflexions ont été menées et publiées sur la question des pratiques de terrain. Mais, tous les chercheurs sont unanimes sur ce point, ce n'est pas dans les manuels de recherche que le scientifique trouvera réponse à toutes ses questions d'ordre méthodologique ou théorique. D'ailleurs, Jean Copans dit, à ce propos, que « le terrain, ne pouvant s'apprendre, ne pourrait être enseigné<sup>5</sup> ». Cette réalité contraint donc chaque chercheur à s'inspirer des méthodes proposées mais, surtout, à procéder par « bricolages » pour contourner les situations complexes et les obstacles liés à la spécificité de « son » terrain ou du matériau qu'il en extrait.

---

<sup>1</sup>Kilani, Mondher. « L'anthropologie de terrain et le terrain de l'anthropologie. Observation, description et textualisation en anthropologie ». In: *Réseaux. Questions de méthode*. Volume 5, n°27, 1987, p.42.

<sup>2</sup>De L'Estoile, Benoît et Jolly, Éric, *Sciences Humaines, Anthropologie. Nouveaux terrains. Nouveaux objets*. Hors-série, n°23, Décembre 1998/Janvier 1999.

<sup>3</sup>Copans, Jean, *L'Ethnologie*. Coll. Idées reçues. Paris : le Cavalier bleu, 2010, pp. 10-11.

<sup>4</sup>Kilani, Mondher, *Ibid.*, pp.41-42.

<sup>5</sup>Copans, Jean, *Ibid.*, p.12.

Ce qui est aussi en jeu, c'est la posture du chercheur qui dépend, en grande partie, de son bagage de savoirs universitaires (sa formation) et de son expérience de la vie sociale et professionnelle qui le préparent à l'intersubjectivité (empathie, immersion, observation, etc.) et lui permettent de faire attention à ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan nomme « *le caractère souvent opaque ou mystérieux de la production des données de terrain*<sup>6</sup> » (éthique) et aux risques de mésinterprétations ou d'essentialisation de la réalité sociale (réflexivité).

En outre, au-delà des préoccupations de la pratique du terrain, le jeune chercheur a parfois le sentiment d'être submergé par ses « propres » données (quelles soient quantitatives ou qualitatives) dont l'exploitation peut s'avérer plus complexe que la collecte. Cette étape fort-déconcertante (le matériau est recueilli mais on bloque dans son exploitation) se double d'un autre problème, tout aussi crucial, qui est celui du choix de la théorie sur laquelle repose toute la pertinence de son propos final. Il est clair, par exemple, que sa déclinaison dans le Droit en idéalisme ou positivisme ne constitue pas une solution toute faite à la disposition des spécialistes confirmés ou en devenir. Ainsi, bien souvent, lors de soutenances de travaux de thèse, des jurys soulèvent, hormis des écueils méthodologiques, des problèmes de théories mal choisies, inadaptées, mal croisées, contradictoires, ou simplement absentes de la construction scientifique du candidat.

Pour toutes ces raisons et pour la nécessité de perpétuer la tradition des séminaires de jeunes chercheurs, nous invitons à partager, à partir de ce que nous savons de nos sciences et de nos expériences personnelles (disciplinaires), nos définitions du terrain, nos approches pratiques (démarches) et les théories que nous mobilisons ou que nous projetons d'utiliser dans la construction de nos travaux scientifiques. Comme on peut bien le comprendre, il n'est pas dans nos prétentions d'inviter à inventer de nouveaux outils ou de nouvelles approches (démarches) qui serviraient de solutions toutes faites aux problèmes à venir mais d'aider à résoudre nos difficultés par ce partage d'expériences pluridisciplinaires et personnelles. La proposition est de faire un séminaire annuel qui se déroule chaque mois en une demi-journée où deux doctorants, jeunes docteurs ou chercheurs confirmés pourraient exposer sur les thématiques ici soulignées.

---

<sup>6</sup> De Sardan, Jean-Pierre Olivier, « La politique du terrain », *Enquête* [En ligne], 1 | 1995, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 02 février 2015. URL : <http://enquete.revues.org/263> ; DOI : 10.4000/enquete.263